



Regularisation-dossier prefecture-Attente

Par **alkaim**, le **23/04/2013** à **13:31**

Bjr, je voudrais me renseigner ce qui se passe actuellement à la prefecture de police à paris, ça fait un bon moment que j'attend une convocation pour une regularisation (>10ans de presence en France) ayant déposé mes dossiers au mois d'aout 2012... est ce qu'il faut se renseigner là bas?? au risque de se faire remballer ou ils croulent encore sur de nombreux demande!!! J'ai entendu dire que les personnes (y en a beaucoup!!!) qui ont osé leur importuner ont tous reçu des reponses negatives apres une semaine(OQTF)!!!! ça stresse!!!

Par **hayet48**, le **24/04/2013** à **20:26**

jai connu quelqu'un qui habitait à paris avant il était sans papier il leur donne ke des récipicé 3 mois pendant 10 ans .apres 10 ans il leur demandé sa carte il ont refusé apres il a changé de domicile ils est venu ici en soine et loire a MACON exact 71000 si tu connais ils a eu ses papiers de 10 ans direct ici. en faite ca dépend des prefecture de chaque département ...je sais pas si je t'ai répondu mais je connais pas tres bien en papier voila je t'ai ce que je sais en fin je kil ma dit cette personne .inchalah ca ira pour toi .rabi m3ana.

Par **matteo897**, le **25/04/2013** à **15:54**

C le bordel total à la prefecture et dans tous les sous-prefectures de Paris!!!!